

La normalisation au service des entreprises

« La normalisation est un sujet stratégique pour les entreprises françaises. Elle doit pouvoir les aider à mieux peser dans l'économie mondialisée. Le MEDEF souhaite faire vivre et mieux organiser le système normatif au service des entreprises et s'engage dans des actions de mise en œuvre de la stratégie française de normalisation. »

La normalisation fournit des documents de référence qui capitalisent les bonnes pratiques,

facilitent les transactions commerciales, établissent la confiance entre les partenaires.

Bien que ces documents soient d'usage volontaire, contrairement à la réglementation, y faire référence est souvent un « must » sur de nombreux marchés,

notamment internationaux, car ils traduisent l'état de l'art qu'appliquent de fait la plupart des acteurs et favorisent la diffusion des innovations en rassurant sur les performances des nouveaux produits, procédés et services.

La normalisation apporte des bénéfices importants

>aux entreprises qui l'utilisent

Utiliser une norme ou un document normatif français (NF), européen (NF EN) ou international (NF ISO), permet aux entreprises de

- rassurer leurs clients sur la qualité, la compatibilité, les performances annoncées de leurs produits/ services,
- développer leurs marchés en bénéficiant de références largement reconnues par toutes les parties prenantes,
- fiabiliser leur relation avec leurs fournisseurs, leurs clients, leur environnement et maîtriser les risques et la sécurité.

>aux entreprises qui y participent

Participer à l'élaboration des documents normatifs, français (NF), européens (NF EN) ou internationaux (NF ISO) permet à une entreprise de

- faire valoir des bonnes pratiques favorables à l'expression de leur savoir-faire sans pour autant avoir à en dévoiler les aspects qui relèvent de la propriété industrielle,
- anticiper sur les futures règles de marché,
- participer à un réseau des acteurs les plus influents de son domaine.



La normalisation au service des entreprises

Conscients de ces enjeux majeurs pour le développement des entreprises sur des marchés de plus en plus exigeants et mondialisés, le MEDEF et AFNOR ont décidé de conjuguer leurs efforts dans le cadre de la stratégie « Normalisation 2010 » afin d'engager un certain nombre d'actions concertées au bénéfice des entreprises.

Les premières actions convenues sont les suivantes :

Promouvoir le recours à la normalisation

• Afin d'anticiper sur les évolutions engendrées par la délocalisation et l'apparition de nouvelles activités à valeur ajoutée, le MEDEF identifiera et mobilisera les syndicats professionnels qui n'ont pas de fonction normalisation et qui seraient susceptibles d'être concernés dans les années à venir pour les familiariser avec le système et leur donner les capacités d'anticipation nécessaires.

Favoriser les débouchés des entreprises

• Afin de faciliter la diffusion de l'innovation, le MEDEF participera avec AFNOR et les autres partenaires concernés à la définition et la mise en œuvre d'une articulation opérationnelle entre recherche-innovation et normalisation, en particulier au niveau des centres techniques. Les relations à créer avec certains projets issus des pôles de compétitivité seront également explorées.

• Afin d'alléger la réglementation en faisant plus appel à la normalisation volontaire, le MEDEF proposera aux pouvoirs publics des domaines réglementaires dans lesquels des opérations-test d'une nouvelle approche à la française pourraient être expérimentées, et il animera avec le concours d'AFNOR les études de faisabilité nécessaires.

• En vue de préparer la complémentarité jugée optimale par les entreprises entre la normalisation et les activités conduites dans certains forums et consortiums, le MEDEF contribuera à la veille collective sur la création de nouveaux consortiums.

• Afin de garantir aux entreprises la pertinence et l'actualité des normes, AFNOR mettra en place un dispositif de recueil de l'avis des utilisateurs en entreprises.

• Afin d'aider les entreprises à mettre en application les normes, les fédérations et syndicats professionnels du MEDEF qui offrent des services d'accompagnement, favoriseront le benchmarking et le retour d'expérience des entreprises et organiseront la centralisation de ces informations vers AFNOR en vue de la révision des normes.

Former les cadres aux enjeux de la normalisation

• Afin de mieux familiariser les futurs cadres des entreprises avec les avantages de la normalisation et avec les enjeux de sa maîtrise, le MEDEF inclura un volet relatif à la normalisation dans sa politique générale de promotion de la connaissance de l'entreprise. Il incitera les entreprises à participer à la diffusion dans l'enseignement des connaissances utiles sur la normalisation.

• AFNOR proposera des modalités optimisées d'accès à la collection normative pour permettre aux établissements scolaires et d'enseignement supérieur de s'appuyer sur les documents normatifs utiles pour leurs besoins pédagogiques.

